

Tendances et perspectives
69^e séance du Comité du bois de la CEE
Les 12 et 13 octobre 2011

Préparé par

Direction de la politique, de l'économie et de l'industrie
Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada

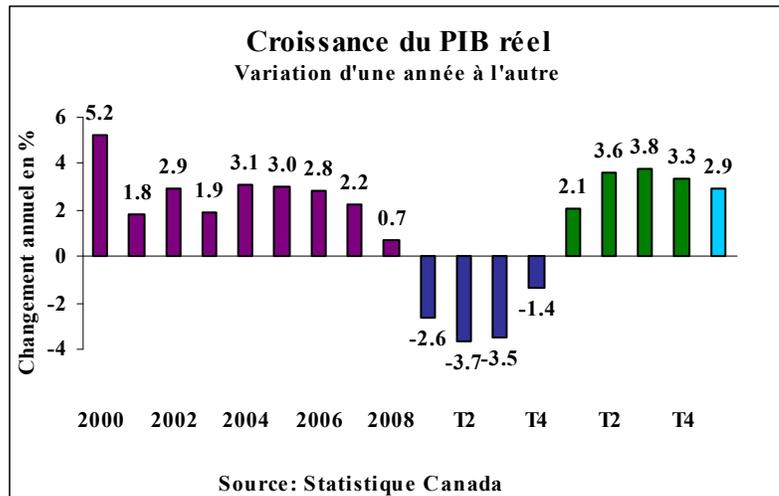
Septembre 2011

CANADA

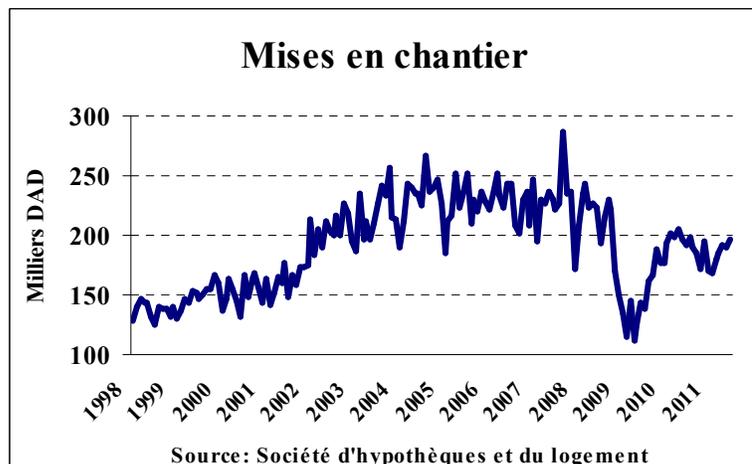
I. Contexte économique

Conditions économiques générales

L'économie canadienne a continué à croître en 2011, dans une proportion de 2,9 % au cours du premier trimestre. Bien que cette croissance corresponde aux projections pour l'ensemble de 2011, de récentes nouvelles indiquant une récupération économique au point mort combinée à un niveau d'endettement élevé aux É.-U. et à des perspectives économiques incertaines en Europe indiquent des défis à venir. Le Fonds monétaire international prévoit maintenant une croissance de 2,1 % seulement en 2011 et de 1,9 % pour la prochaine année. Le PIB canadien a connu une croissance importante de 3,4 % lors des quatre premiers trimestres suivants la récession, mais ce boom semble de plus en plus terminé, avec une croissance du PIB sous la moyenne dans un proche avenir et une augmentation prévue du taux de chômage.



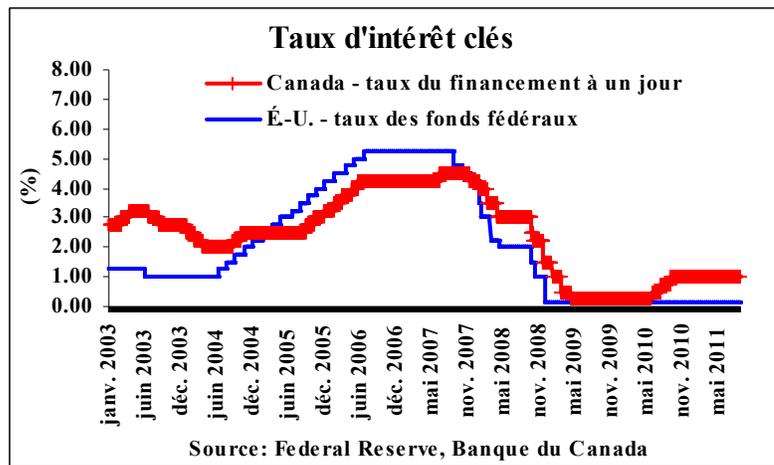
Les mises en chantier au Canada ont chuté de 6,4 % dans la première moitié de 2011, comparativement à la même période en 2010. Pendant cette période, les prix des nouvelles maisons étaient à la hausse pratiquement dans l'ensemble du pays, tandis que les niveaux d'inventaire de nouveaux logements se sont stabilisés après un déclin de 28,4 % en 2010 par rapport à 2009. De plus, les conditions d'accès au crédit se sont resserrées au cours des derniers mois. Par exemple, les sommes que les Canadiens peuvent



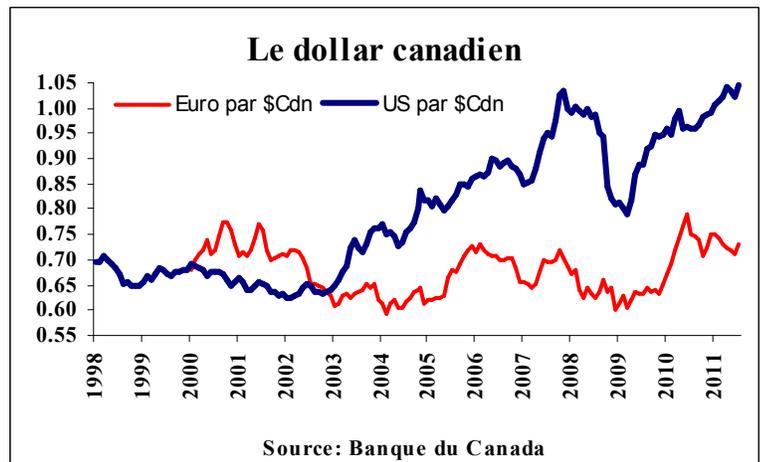
emprunter pour refinancer leur hypothèque ont été abaissées, tandis que les durées des nouvelles hypothèques pour les acheteurs de maison ont été réduites. Ces facteurs ont atténué les mises en chantier au Canada, bien que les taux d'intérêts soient demeurés stables et que les emplois soient à la hausse dans l'ensemble du Canada. Dans l'ensemble, si ces conditions perdurent, on prévoit

des niveaux modérés de mises en chantier au Canada. Toutefois, si l'économie canadienne s'affaiblit davantage, le nombre de mises en chantier pourrait diminuer.

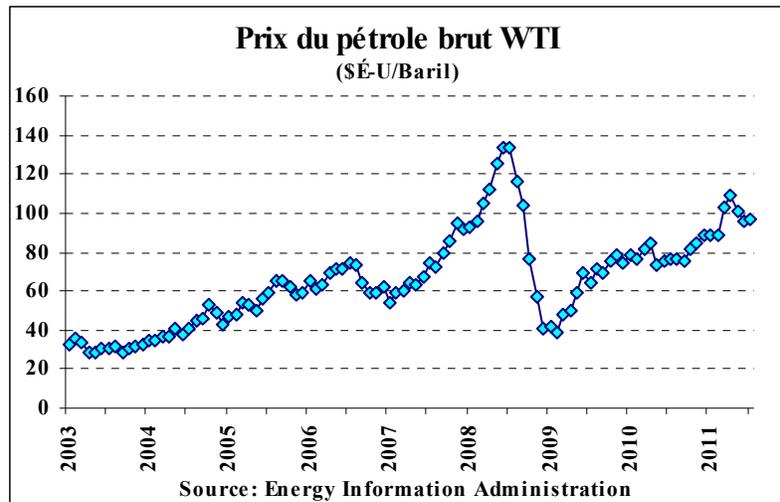
De la moitié de 2007 jusqu'au début 2009, la Banque du Canada a abaissé son taux cible du financement à un jour (TCFJ), alors que l'économie nationale s'affaiblissait. Cette mesure a été prise principalement en raison des répercussions du ralentissement économique mondial. Sans surprise, en décembre 2008, en pleine récession, la Banque du Canada a abaissé le TCFJ de 2,25 % à 1,5 %, tandis qu'en mai 2009, elle a abaissé le TCFJ à 0,25 %. La Banque du Canada a maintenu le TCFJ à ce niveau jusqu'en juin 2010. Il a été rajusté trois fois depuis, et est maintenu à 1 % depuis septembre 2010. En raison de la lente amélioration de l'économie canadienne, la Banque du Canada a envisagé de hausser le TCFJ encore une fois, mais elle s'est ravisée depuis étant donné le ralentissement économique qui se prolonge aux É.-U. et l'incertitude en Europe.



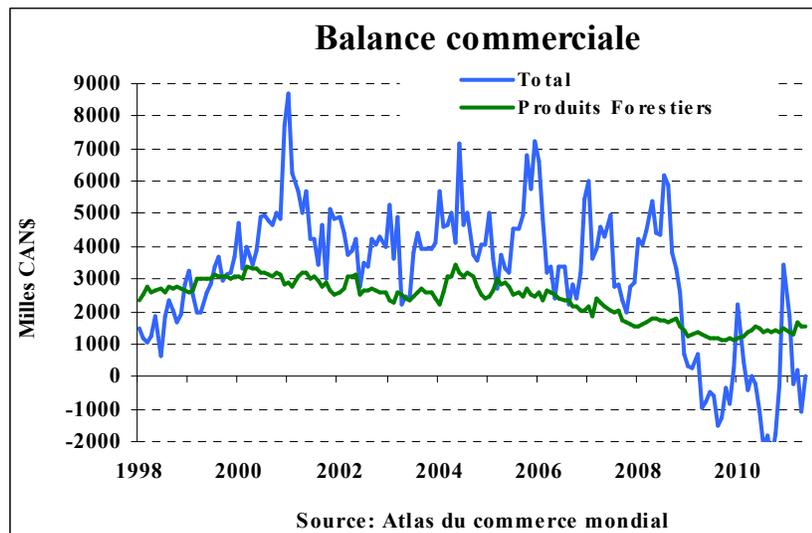
Après une appréciation constante par rapport à la devise américaine pendant la période 2002 à 2007, le dollar canadien a chuté en 2008 lorsque la crise financière mondiale a frappé l'économie canadienne. D'un sommet mensuel de 1,04 \$ US en novembre 2007, le dollar canadien a touché un creux de 0,79 \$ US en mars 2009. Toutefois, le dollar canadien a rebondi depuis à un sommet mensuel historique de 1,05 \$ US en juillet 2011. Le dollar canadien a bien performé par rapport au dollar américain, et il s'est également renforcé par rapport à l'Euro. En juin 2010, le dollar canadien a atteint un sommet historique par rapport à l'Euro de 0,79 €. Dans l'ensemble, depuis janvier 2010, le dollar canadien vaut en moyenne 0,73 €. Cela est supérieur à sa moyenne à long terme de 0,68 €, établie pendant la période de janvier 2000 à juillet 2011.



Un des facteurs les plus importants influençant le dollar canadien est la fluctuation des prix des commodités canadiennes exportées, c'est-à-dire le pétrole brut et les métaux. Le principal marché d'exportation du pétrole brut du Canada est les États-Unis, tandis que celui de nombreux métaux est la Chine. Dans le cas du pétrole brut, le prix mensuel du pétrole brut de West Texas Intermediate (WTI) a atteint un sommet de 133,88 dollars américains en juin 2008, avant de dégringoler jusqu'à 41,12 dollars américains en décembre 2008. Le prix a ensuite remonté et a atteint 109,53 dollars américains en avril 2011.



La balance commerciale annuelle des produits forestiers du Canada a décliné de façon constante depuis 2000. Ce déclin est survenu de 2000 à 2003, avec une brève remontée en 2004, avant de continuer à diminuer jusqu'en 2009. Bien que la balance commerciale des produits forestiers ait chuté de 28,0 % en 2009 comparativement à 2008, elle a rebondi en 2010, avec une croissance de 15,1 % comparativement à 2009. Cette croissance est due en partie à une hausse des exportations de produits forestiers en Asie. Cette tendance a continué durant la première moitié de 2011, période pendant laquelle la



balance commerciale des produits forestiers du Canada a connu une croissance de 9,5 % comparativement à la même période en 2010. La balance commerciale des produits du bois et de l'industrie de la pâte a connu une croissance de 10,0% et 16,9 % respectivement.

II. Mesures politiques prises par le Canada influençant l'aménagement des forêts et le commerce des produits forestiers

1. Engagement envers l'aménagement forestier durable

En 2008, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a publié le document *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà*, qui présente une vision stratégique à long terme pour conserver et développer un aménagement durable des forêts canadiennes. En cette période de transition pour les forêts et le secteur forestier du Canada, la vision se concentre également sur deux domaines clés : la transformation du secteur forestier et les changements climatiques. Pour en savoir davantage sur *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà*, consulter le site Web du Conseil canadien des ministres des forêts, à l'adresse www.ccmf.org.

2. Initiatives liées à la compétitivité

Le secteur forestier canadien rencontre d'importants défis liés à la diminution de la demande dans la construction résidentielle aux États-Unis et à la concurrence accrue des économies émergentes. Au cours des dernières années, bon nombre d'initiatives ont été mises en œuvre pour assurer la viabilité du secteur forestier par le soutien au développement de nouveaux produits et procédés, et pour profiter de nouvelles opportunités sur les marchés internationaux.

Dans le budget fédéral de juin 2011, une somme de 60 millions \$ a été allouée pour l'année fiscale 2011-2012 pour la transformation continue du secteur forestier dans les domaines de l'innovation et des marchés.

Innovation

L'intense récession mondiale a considérablement amplifié l'importance de la recherche et de l'innovation afin d'assurer la future compétitivité internationale du secteur forestier du Canada. Il est particulièrement crucial de favoriser la recherche et l'innovation dans le secteur des pâtes et papiers, étant donné l'essor des médias électroniques et la concurrence livrée par les nouvelles usines de pâte kraft de feuillus de l'hémisphère sud qui utilisent de la fibre de bois provenant de plantations à courte rotation. Étant donné le nombre important de collectivités et de fournisseurs de l'industrie forestière dépendants d'une industrie forestière solide, le gouvernement fédéral a soutenu, en 2007, la restructuration et la consolidation des trois instituts de recherche (Institut canadien de recherches en génie forestier (FERIC), Forintek et Paprican) pour former FPInnovations, qui est rattaché au Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) de Ressources naturelles Canada (RNCa). Par conséquent, FPInnovations est maintenant le partenariat public-privé le plus important au monde dans la recherche liée au secteur forestier. La recherche est axée sur le développement de technologies nouvelles et avant-gardistes liées à l'utilisation de la biomasse forestière, à la nanotechnologie et aux produits forestiers de nouvelle génération.

La restructuration du système d'innovation en foresterie du Canada nécessite aussi une meilleure intégration des efforts du milieu universitaire. À cette fin, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), en partenariat avec Ressources naturelles Canada et

FPInnovations, a mis en œuvre l'Initiative du CRSNG en recherche et développement (R-D) dans le secteur forestier, un projet de 34 millions de dollars d'une durée de cinq ans ciblant les programmes de recherches pertinents sur le plan commercial afin de créer de nouvelles opportunités de marchés pour le secteur forestier canadien. L'objectif consiste à faire participer tous les chercheurs, et non exclusivement ceux oeuvrant dans des disciplines traditionnellement liées au secteur forestier, pour qu'ils élaborent de nouveaux produits et de meilleurs processus de production qui feront profiter le secteur forestier du Canada.

Le gouvernement du Canada et les provinces, en collaboration avec l'industrie, ont continué à appuyer la recherche à FPInnovations en partenariat avec les grandes universités. Un des programmes parmi les plus significatifs pour l'industrie forestière est le Programme des technologies transformatrices (PTT), qui a été lancé en 2006. L'objectif de ce programme est de faire de la recherche et du développement (R-D) pré-concurrentiel et non exclusif avec une vision à plus long terme pour aborder le développement et l'adaptation des technologies émergentes. Cette initiative a été renouvelée en 2011, lorsque le gouvernement a fourni un montant de 40 millions \$ pour poursuivre le travail du Programme des technologies transformatrices.

L'utilisation du bois dans des applications non résidentielles et dans la construction d'immeubles résidentiels de hauteur moyenne représente un exemple de nouvelles technologies développées sous le programme des technologies transformatrices. Avec le soutien du PTT, FPInnovations a produit un manuel sur le bois d'œuvre lamellé croisé (BOLC), révisé par des pairs et élaboré en collaboration avec de nombreux instituts de recherche, universités, firmes de génie, organisations et partenaires industriels au niveau national et international. Il fournit des renseignements sur l'histoire des produits de BOLC, des renseignements sur les différents fabricants européens, quelques études de cas de l'Europe et un résumé des recherches sur le BOLC menées à FPInnovations dans des domaines comme la fabrication, les incendies, le rendement sonore, les connexions et l'environnement. De plus, il offre un aperçu du développement du BOLC en Europe et évalue les propositions de valeur pour l'Amérique du Nord.

En définitive, grâce au soutien du gouvernement fédéral, le système d'innovation intégré et coordonné de R-D du secteur forestier canadien permettra au secteur d'émerger de cette période de crise sans précédent en étant rationalisé, efficace sur le plan opérationnel et prêt à adopter de nouveaux produits et des technologies transformatrices, ainsi que de nouvelles opportunités de marchés.

Marchés

Le budget 2011 a attribué à Ressources naturelles Canada une somme de 20 millions \$ sur un an pour continuer les programmes Produits de bois canadien, Le Bois nord-américain d'abord et Valeur au bois. Ces programmes visent principalement l'expansion des marchés du bois canadien en développant les exportations dans les marchés outremer, tout en développant des marchés non traditionnels en Amérique du Nord et en aidant les manufacturiers de produits du bois de deuxième transformation à accéder à ces marchés.

Programme canadien d'exportation des produits du bois

Le programme canadien d'exportation des produits du bois finance des activités qui aident les producteurs de bois canadiens à diversifier leurs exportations et à explorer de nouveaux débouchés dans des marchés traditionnels et émergents, par l'intermédiaire de ses bureaux de Produits de bois canadien à Shanghai, à Beijing, à Tokyo, à Séoul, à Londres et à Toulouse (France). Depuis son lancement, le programme a accru la notoriété des produits du bois canadiens, influencé le développement de codes et de normes dans le domaine de la construction résidentielle et stimulé les exportations. Depuis 2001, les exportations de produits du bois ont augmenté de 26 fois en Chine et de cinq fois en Corée. Ce programme continuera à croître en se basant sur ses réalisations initiales et étendra ses activités par l'entremise de missions exploratoires et de foires commerciales dans les nouveaux marchés émergents.

Initiative Le bois nord-américain d'abord

L'initiative Le bois nord-américain d'abord finance des activités qui font la promotion de l'utilisation du bois dans le secteur de la construction non résidentielle comme les établissements scolaires et médicaux, les commerces, etc. dans l'ensemble du Canada et dans des régions ciblées des É.-U. Pour l'exercice financier 2011-2012, l'Initiative cherche à étendre ses activités au Texas, dans la région du grand D.C./Baltimore et dans la région de Seattle/Portland. Des études de marché ont démontré que ces régions des É.-U. affichaient les plus importants niveaux d'activité de construction et présentaient le meilleur potentiel de croissance pour l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle. Des études de marché et d'étalonnage, du soutien technique, des projets de transfert de technologie et de formation et l'élaboration d'outils de communication sont des exemples d'activités mises de l'avant par les associations de produits du bois.

Valeur au bois

Le programme Valeur au bois offre du financement pour la recherche sur la conception de produits à valeur ajoutée nouveaux ou modifiés, comme les planchers, les armoires de cuisine et le bois d'œuvre assemblé par entures multiples. De plus, il offre des conseils techniques pour aider les petites et moyennes entreprises qui désirent adopter de nouvelles technologies. La recherche est réalisée par des organisations de recherche de premier plan au Canada, incluant des universités et l'organisation de recherche forestière la plus importante au monde, FPInnovations. Le soutien technique est offert aux entreprises de produits forestiers à valeur ajoutée par un réseau de conseillers de l'industrie situés partout au pays. Ces conseillers possèdent une expertise technique et une connaissance approfondie des marchés.

Les activités financées par l'entremise des programmes annoncés dans les budgets fédéraux de 2009 et 2010 se poursuivent en 2011.

Fonds d'adaptation des collectivités

Le Fonds d'adaptation des collectivités (FAC), annoncé dans le cadre du Plan d'action économique du Canada en janvier 2009, était doté d'un milliard de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins économiques à court terme des collectivités canadiennes touchées par la récession mondiale. Le fonds national a offert un stimulus économique en appuyant des projets créant des emplois ou permettant d'en conserver dans des collectivités où les pertes d'emploi ont été importantes et où les autres possibilités d'emploi étaient rares. Le fonds a eu des répercussions positives sur les collectivités tributaires de la forêt, grâce à un financement fédéral de 240 millions de dollars attribués aux activités liées à la foresterie, ce qui a entraîné la création de plus de 37 000 emplois forestiers dans l'ensemble du Canada entre 2009 à 2011.

Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers

Annoncé en juin 2009, le Programme d'écologisation des pâtes et papiers (PEPP), d'un milliard de dollars, a pour objectif d'établir les fondements d'un avenir vert et durable pour le secteur des pâtes et papiers du Canada en appuyant l'innovation et les investissements écologiques, dans des domaines comme l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable.

En octobre 2009, le PEPP a attribué des enveloppes de financement à 24 entreprises de pâtes et papiers sur une base d'un crédit de 0,16 \$ le litre pour la liqueur noire produite par leurs usines canadiennes entre janvier et mai 2009 (lorsque le plafond d'un milliard \$ du programme a été atteint). Les entreprises accèdent maintenant à ces fonds pour financer des projets d'immobilisations approuvés qui offrent des bénéfices environnementaux démontrables. En date de la mi-juillet 2011, 62 projets du PEPP ont été annoncés, pour une valeur de 790 millions \$ en fonds demandés. Ces projets devraient générer plus de deux millions de MWh en énergie renouvelable supplémentaire par année, ce qui représente des économies annuelles de 6,3 millions de GJ. Dans l'ensemble, l'énergie économisée permet d'alimenter plus de 320 000 foyers. On s'attend également à ce que ces projets diminuent les émissions de gaz à effet de serre des usines d'environ 365 000 tonnes par année. Les entreprises ont jusqu'au 31 mars 2012 pour investir leurs crédits.

Investissements dans la transformation de l'industrie forestière

Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF), lancé en août 2010, permettra d'accroître les occasions pour le secteur forestier canadien en investissant dans des technologies novatrices qui appuient une offre de produits plus diversifiée et à valeur plus élevée dans le secteur forestier. Ces produits englobent la bioénergie, les biomatériaux, les produits biochimiques et les produits de construction de prochaine génération. À long terme, ces investissements amélioreront la viabilité économique et la durabilité environnementale du secteur forestier canadien, tout en assurant un avenir prospère à ce secteur ainsi qu'aux collectivités qui en dépendent.

Le programme de quatre ans d'une valeur de 100 millions \$ a été annoncé dans le budget 2010, et a lancé son premier appel de propositions au début de l'automne 2010. À la suite de ce processus, le programme finance l'installation d'un système de cycle de Rankine à caloporteur

organique pour capter la chaleur résiduelle et produire de l'énergie pour la vente externe – le premier projet de ce type dans une usine canadienne et qui présente un fort potentiel de reproduction dans l'ensemble du secteur.

Le programme ITIF a annoncé son deuxième et dernier appel de propositions en juillet 2011, afin d'appuyer d'autres projets novateurs pour le secteur forestier canadien.

3. Changements climatiques

L'attention portée aux répercussions des changements climatiques sur le secteur forestier du Canada a augmenté substantiellement au cours des dernières années. Le document du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) « *Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà* », indiquait « il est clair que la prise en compte des changements climatiques et de la variabilité future du climat est requise dans tous les aspects de l'aménagement durable des forêts ». Les premières étapes de l'adaptation consistent à faire des évaluations, à favoriser la sensibilisation et la compréhension, puis à évaluer et à mettre en œuvre les réponses appropriées. En 2009, deux nouveaux rapports de synthèse ont traité de l'adaptation dans le secteur forestier du Canada. Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts) a publié le rapport *L'importance d'adapter le secteur forestier aux changements climatiques* à l'intention des scientifiques forestiers intéressés à comprendre dans quelle mesure le climat pourrait changer, les impacts potentiels des changements climatiques et pourquoi il faut s'adapter (voir http://bookstore.cfs.nrcan.gc.ca/detail_f.php?Catalog=29155).

Dans un autre rapport, d'autres aspects de la foresterie, auparavant abordés dans un rapport du gouvernement du Canada publié en 2007 intitulé *Vivre avec les changements climatiques au Canada* ont été approfondis. Le rapport *Les changements climatiques et les forêts du Canada : des impacts à l'adaptation* (2009) a été publié par Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts) et le Réseau de gestion durable des forêts (Réseau des centres d'excellence), établi à l'Université de l'Alberta (voir http://nofc.cfs.nrcan.gc.ca/bookstore_pdfs/29617.pdf). Le rapport s'appuie sur une combinaison d'expertises scientifique et technique pour fournir une évaluation approfondie des effets biophysiques actuels et futurs, des vulnérabilités régionales, des répercussions sur le secteur forestier et sur l'adaptation.

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) entreprend des travaux pour préparer le secteur forestier canadien et la communauté des gestionnaires forestiers aux répercussions des changements climatiques (<http://www.ccfm.org/francais/coreproducts-cc.asp>). En 2009, le Conseil a publié le rapport intitulé *Vulnérabilité des arbres du Canada aux changements climatiques et propositions de mesures visant leur adaptation : un aperçu destiné aux décideurs et aux intervenants du monde forestier*. Cette étude présente aux décideurs et aux gestionnaires des forêts les plus récentes connaissances sur la vulnérabilité des principaux arbres commerciaux du Canada et les mesures d'adaptation possibles. En s'appuyant sur ces travaux, le CCMF élabore maintenant de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies qui permettront à la communauté des gestionnaires forestiers du Canada de mieux comprendre la vulnérabilité de la gestion forestière et les possibilités d'adaptation. Les principaux produits comprennent a) un cadre pour évaluer la vulnérabilité de l'aménagement durable des forêts aux changements

climatiques, b) une méthodologie pour évaluer l'état de préparation organisationnelle pour l'adaptation aux changements climatiques et c) un guide pour l'évaluation des changements climatiques. De plus, le CCMF participe activement à la production d'un certain nombre de rapports techniques, ainsi que de types particuliers d'analyses, au développement de réseaux de praticiens et à la promotion du partage des connaissances.

Les gouvernements fédéral et provinciaux continuent à mener les analyses et les travaux de consultation exhaustifs nécessaires pour préparer une approche réglementaire visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre qui pourraient inclure le carbone des forêts. Le Service canadien des forêts, avec ses partenaires provinciaux et territoriaux du Comité national des puits forestiers, effectue une analyse du potentiel d'atténuation du secteur forestier, notamment le secteur des produits du bois et la contribution potentielle du secteur forestier à l'atteinte des objectifs de 2020 en matière de changements climatiques.

En 2008, les premiers ministres des provinces et des territoires ont demandé que le CCMF élabore un protocole de quantification pour la gestion de la compensation des émissions de carbone dans les forêts dont toutes les provinces et tous les territoires pourraient se servir. En 2009, Le CCMF a publié le document *Cadre pour les protocoles de quantification des crédits compensatoires en aménagement forestier*. Le rapport identifie les enjeux techniques fondamentaux liés à la quantification des compensations de carbone des forêts et évalue les options pour aborder ces enjeux techniques clés.

Ces efforts contribueraient aux objectifs plus généraux du gouvernement fédéral visant à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 17 % par rapport au niveau de 2005, d'ici 2020. Le Canada continue de soutenir l'objectif des partenaires du G8, soit la réduction des émissions à l'échelle mondiale d'au moins 50 % d'ici 2050, ainsi que l'objectif de réduction d'au moins 80 % des émissions des pays industrialisés d'ici la même année.

Le gouvernement du Canada continue à travailler de manière constructive en vue de mettre en œuvre les accords de Copenhague (2009) et de Cancun (2010), en plus de soutenir les négociations entreprises sous la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le but de conclure un accord sur les changements climatiques qui sera exhaustif et exécutoire pour l'après 2012. En vertu de cette convention, le Canada met de l'avant de nouvelles règles internationales de comptabilisation du carbone forestier qui pourraient 1) améliorer les mesures encourageant les efforts d'atténuation liés au carbone forestier, 2) refléter plus fidèlement de ce qui se produit avec le carbone forestier, y compris le carbone des produits du bois récolté, et 3) ne pas pénaliser les pays pour des perturbations naturelles (p. ex. des feux de forêts ou des infestations d'insectes) qu'ils ne contrôlent pas, pour plutôt se concentrer sur les répercussions directes de l'activité humaine, incluant les activités d'aménagement forestier. L'analyse du rôle des forêts du Canada, des produits forestiers et de la bioénergie à base de bois pour aider à atténuer les changements climatiques contribuera à une évaluation intersectorielle et interministérielle du potentiel d'atténuation.

En 2010, le Canada a également appuyé un partenariat mondial visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+), ainsi que l'amélioration de la gestion durable des forêts, puisque ces objectifs s'inscrivent dans

les priorités découlant de l'accord de Copenhague. De plus, dans le cadre de l'engagement du Canada de fournir sa juste part de financement pour un démarrage rapide en vertu de l'Accord de Copenhague, le Canada a contribué une somme de 400 millions \$ en financement nouveau et supplémentaire pour les changements climatiques en 2010. Ce financement sert à appuyer les efforts des pays en développement visant à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques, en se concentrant sur trois domaines clés : l'adaptation, l'énergie propre, ainsi que les forêts et l'agriculture. Du financement de 2010, 40 millions \$ ont été utilisés pour appuyer le « Forest Carbon Partnership Facility's (FCPF) Readiness Fund », qui, de son côté, appuie la construction d'une capacité nationale pour aborder la déforestation et la dégradation des forêts. Les attributions du financement pour les deuxième et troisième années de l'engagement pour le démarrage rapide (2011-2013) restent à déterminer.

En janvier 2011, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il adoptera une approche sectorielle pour réglementer les émissions de GES et, que lorsqu'approprié, les règlements environnementaux seront alignés sur ceux des États-Unis. Les gouvernements fédéral et provinciaux effectuent actuellement des recherches et des analyses afin de déterminer la contribution potentielle du secteur forestier à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de GES du Canada.

À l'échelle provinciale, l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique continuent d'être des membres actifs de la « Western Climate Initiative », qui constitue un partenariat de juridictions indépendantes qui collaborent pour identifier, évaluer et mettre en œuvre des politiques pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle régionale. La province d'Ontario s'est publiquement engagée à mettre en œuvre une bourse du carbone à court terme et la rédaction des règlements pour cette bourse est en cours. L'Ontario participe à l'élaboration d'un protocole de quantification des puits de carbone forestier dans le cadre du processus d'élaboration de protocole de la WCI. En juillet 2011, le Québec a annoncé qu'un système de plafonnement et d'échange des GES à l'échelle de la province serait appliqué le 1^{er} janvier 2012.

En 2008, la province de la Colombie-Britannique a annoncé son intention d'atteindre une déforestation nette de zéro (zero net deforestation (ZND)). Le 22 mars 2010, elle a déposé une loi exigeant la ZND d'ici la fin 2015. En vertu de la loi ZND, l'objectif général de la déforestation nette de zéro serait atteint en combinant la réduction de la déforestation et l'augmentation du boisement, ce qui évitera la perte nette de forêts dans la province.

La province de la Colombie-Britannique a publié et adopté la Loi sur la réduction des gaz à effet de serre en 2008. Cette Loi autorise les plafonds stricts sur les émissions de gaz à effet de serre, fournit la base législative pour établir un cadre de plafonnement et d'échange fondé sur le marché et fournit l'autorité pour un règlement pour les rapports associés. La Colombie-Britannique a élaboré le cadre institutionnel initial pour les compensations de carbone dans le cadre de l'objectif d'une fonction publique carbone neutre d'ici 2012, y compris l'établissement d'une société de la couronne provinciale, le « Pacific Carbon Trust ». En novembre 2010, la province de la Colombie-Britannique a soumis à une consultation publique une ébauche du « British Columbia Forest Carbon Offset Protocol » pour le public.

Utiliser le bois pour atténuer le changement climatique

En 2011, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) a décidé de promouvoir *l'Utilisation du bois pour atténuer les changements climatiques*, en profitant des attributs environnementaux du bois et en promouvant les avantages de l'utilisation du bois comme moyen d'atténuer les effets des changements climatiques. Cette nouvelle initiative met en œuvre un engagement préalable du CCMF visant à promouvoir le bois comme matériau de construction, comme source d'énergie renouvelable et pour le bioraffinage. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront sur cette nouvelle initiative afin de partager leurs connaissances et meilleures pratiques qui contribueront à une utilisation accrue du bois.

4. Infestation de dendroctones du pin ponderosa dans l'Ouest canadien

L'infestation du dendroctone du pin ponderosa a causé de vastes pertes de bois en Colombie-Britannique. Ce ravageur est maintenant établi dans la forêt boréale du centre de l'Alberta. Le dendroctone pourrait potentiellement se propager encore plus vers l'est dans la forêt boréale du Canada, ce qui augmenterait les répercussions sur le secteur forestier du Canada et le bien-être des collectivités dépendantes de la forêt dans les régions touchées.

En raison du rôle vital que joue le secteur forestier dans l'économie du Canada dans son ensemble et de la menace grandissante que représente le dendroctone du pin ponderosa pour les forêts de l'Ouest canadien, le gouvernement du Canada a désigné l'infestation comme un problème d'importance nationale et collabore étroitement avec les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ainsi qu'avec d'autres provinces et territoires pour mettre au point des mesures appropriées et évaluer les risques de propagation dans la forêt boréale. Le Conseil canadien des ministres des forêts rassemble les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour qu'ils collaborent étroitement à la *Stratégie nationale canadienne de lutte contre les ravageurs forestiers* pour garantir une approche coordonnée visant à gérer les risques liés aux ravageurs forestiers, y compris le dendroctone du pin ponderosa. Grâce à ces efforts, la capacité à détecter les dendroctones plus rapidement et à gérer les risques liés à sa croissance et à sa dispersion a augmenté.

5. Politique commerciale

En plus de l'Accord canado-américain sur le bois d'œuvre résineux et de l'Accord de libre-échange nord-américain (1994), le Canada a conclu des accords de libre-échange avec la Colombie (2011), le Pérou (2009), l'Association européenne de libre-échange (2009), le Costa Rica (2002), le Chili (1997) et Israël (1997). Le Canada a également signé des accords de libre-échange avec le Panama (2010) et la Jordanie (2009), qui sont en cours de mise en œuvre. En 2011, des négociations vers un accord de libre-échange entre le Canada et le Honduras ont été conclues.

Actuellement, des négociations visant des accords de libre-échange sont en cours avec l'Union européenne, et avec le Maroc, la Corée, la Communauté andine, la Communauté des Caraïbes, la

République dominicaine, l'Inde, Singapour, l'Ukraine, le Guatemala, le Nicaragua et El Salvador. Depuis 2010, le Canada a également amorcé des discussions exploratoires avec la Turquie sur la possibilité de lancer des négociations de libre-échange. Finalement, le Canada a annoncé en 2011 le lancement d'une étude conjointe pour examiner le potentiel d'un accord de partenariat économique avec le Japon.

III. Facteurs de marché

Le secteur forestier canadien a lentement émergé du ralentissement économique mondial de 2008-2009. La reprise du secteur a été principalement favorisée par la demande croissante de l'Asie (particulièrement la Chine et la Corée du Sud) pour les produits du bois. Les exportations de produits du bois vers la Chine ont augmenté de 26 fois de 2001 à 2010.

Les mois de mai et de juin ont marqué la première fois où les exportations de bois d'œuvre résineux de la Colombie-Britannique (C.-B.) vers la Chine ont dépassé les exportations vers les États-Unis. En mai, les producteurs de la C.-B. ont exporté du bois d'œuvre résineux vers la Chine pour une valeur de 120 millions \$ comparativement à 119 millions \$ vers les É.-U., tandis qu'en juin, la C.-B. a exporté 127 millions \$ vers la Chine et 125 millions vers les É.-U.

La demande pour le papier et le carton a été dynamique en Inde avec une augmentation des exportations de 304 % de 2002 à 2010. De la même façon, la demande pour la pâte canadienne a été forte en Chine, où les exportations ont augmenté de 215 % de 2002 à 2010. La demande pour la pâte en Inde a également augmenté, mais moins rapidement qu'en Chine. Les exportations de pâte en Inde ont augmenté de 91 % pendant la même période.

Il faut cependant noter que les É.-U. constituent encore le marché le plus important du Canada pour les produits forestiers. Toutefois, en proportion du total des exportations forestières, la part du marché américain a décliné. Par exemple, environ 80 % des exportations de produits de la forêt sont allées aux É.-U. en 2002, comparativement à 64,7 % en 2010. À titre de comparaison, les exportations forestières vers la Chine sont passées de 1,8 % en 2002 à 11,5 % en 2010. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'économie américaine connaît une lente reprise. Le taux de chômage aux É.-U. demeure à 9,2 % (en date de juin 2011) et le nombre de mises en chantier est encore faible.

De nombreux défis attendent le secteur forestier, dont la hausse du coût de l'énergie, un dollar fort et une concurrence étrangère de plus en plus vive.

Les nouvelles opportunités

Bien que de nombreux marchés traditionnels des produits forestiers canadiens soient matures, il existe encore des possibilités de croissance sur les marchés en développement ou émergents. Ces possibilités comprennent l'utilisation croissante du bois dans la construction non résidentielle et l'amélioration des possibilités d'exportation des produits du bois canadien dans les marchés émergents. Les changements climatiques et une meilleure reconnaissance des bienfaits

environnementaux du bois se traduisent également par des débouchés pour les produits du bois, comme la bioénergie et les biocarburants de nouvelle génération.

Prix de l'énergie

Le prix du pétrole a connu une hausse croissante depuis 2001, alors que le baril se transigeait à 25,98 \$ US. De 2001 à 2008, le prix du pétrole a augmenté de 283,6 % à 99,67 \$ US. Il a reculé à 61,95 \$ US en 2009 au plus fort de la récession avant de remonter à une moyenne de 79,48 \$ en 2010. En juillet 2011, le baril de pétrole se transigeait en moyenne à 97,30 \$ US, tandis qu'il valait en moyenne 86,36 \$ US pour les trois premières semaines d'août 2011. Le prix du pétrole a été volatile d'une période à une autre. Les coûts de l'énergie en hausse constante présentent des défis pour l'industrie forestière. Au fil des ans, l'industrie des pâtes et papiers a été particulièrement touchée par les coûts énergétiques élevés. La hausse du prix du pétrole peut représenter une opportunité pour les sources d'énergie alternatives, comme la bioénergie et les biocarburants.

Taux de change

Les taux de change continueront à jouer un important rôle dans la prospérité du secteur forestier, puisque la plupart des produits du bois canadien sont exportés et vendus en dollars américains, et ce même si le secteur absorbe la plupart de ses coûts en dollars canadiens. Le dollar canadien a fait des gains constants par rapport au dollar américain au cours des cinq dernières années, passant d'une moyenne de 88 cents (US) en 2006 à un sommet de 97 cents en 2010. Au cours de la première moitié de 2011, le dollar canadien valait en moyenne 1,02 \$ US, soit son plus haut niveau depuis des années. La force du dollar jouera invariablement un rôle dans la rentabilité des entreprises canadiennes de produits de la forêt dans un avenir rapproché.

Marché de l'habitation américain

Le marché de l'habitation américain est la principale force motrice de l'industrie du bois d'œuvre résineux et des panneaux de bois en Amérique du Nord. Le marché de l'habitation américain ressent encore les effets du ralentissement économique et de la crise du marché des prêts hypothécaires à risque. Les investissements dans le marché résidentiel américain se sont contractés de 71,6 % entre 2005, année où ils ont atteint un sommet, et 2010. À titre de comparaison, les mises en chantier ont totalisé un record de 2,1 millions d'unités en 2005. En 2010, le nombre de mises en chantier représentait un peu plus du quart du nombre de 2005, soit 587 600 unités.

Ainsi, la demande américaine de bois d'œuvre résineux a diminué, ce qui a entraîné une baisse des exportations de bois d'œuvre résineux de 65 % de 2005 à 2010. La reprise du marché de l'habitation se fera probablement dans quelques années, car l'inventaire des habitations disponibles sur le marché est encore élevé, ce qui a des répercussions sur la construction de nouvelles maisons.

Selon une analyse récente, on s'attend à ce que l'écoulement de l'inventaire en excès aux É.-U. prenne environ cinq ans.¹

Même si le Canada a profité d'une forte demande chinoise pour le bois d'œuvre, de nombreux producteurs de bois d'œuvre canadiens font face à des difficultés économiques, car la construction des nouvelles résidences aux É.-U. est le principal facteur déterminant pour le marché pour les produits du bois canadiens (le bois d'œuvre de résineux en particulier). Les pertes de l'industrie sont également dues à la force du dollar canadien et au fait que la récupération du marché de l'habitation américain est plus longue que prévue.

Évolution de la demande mondiale de papier

Selon un rapport récent du Conference Board of Canada², le secteur des pâtes et papier devrait enfin réaliser un léger profit avant impôt de 251 millions \$ cette année, après huit années consécutives de pertes. Le Conference Board prévoit que l'industrie réalisera de modestes profits d'une moyenne de 512 millions \$ par année au cours des quatre prochaines années. Ce changement de cap sera favorisé par une augmentation du nombre de nouvelles commandes et de nouveaux envois, particulièrement dans les marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil.

Bien qu'il s'agisse d'indications positives pour l'industrie, il existe quelques défis qui présentent un risque pour la perspective à long terme. Parmi ces défis, on compte :

- l'appréciation continue du dollar canadien;
- la demande en baisse en Amérique du Nord;
- la transition structurelle des médias imprimés vers les médias électroniques;
- le prix du pétrole brut qui a des répercussions sur les coûts de l'énergie et du transport;
- la capacité de production excédentaire du Canada (fait augmenter les prix de nombreux types de papier).

Ces défis peuvent sembler importants, mais il existe également des opportunités pour l'industrie. Parmi ces opportunités, on compte :

- les économies qui se développent rapidement dans des pays comme la Chine et l'Inde, où la consommation de papier par habitant est beaucoup plus faible que dans les pays développés, ce qui amène des occasions pour accroître la part de marché de façon importante dans ces nouveaux marchés. De plus, la croissance de la population fera augmenter la demande;
- les papiers de niche ou spécialisés (p. ex. : papiers cartonnés, emballage souple) présentent un potentiel de croissance probablement en raison de la hausse du revenu disponible qui devrait accroître la demande pour des articles comme la tapisserie et le papier d'emballage pour les cadeaux;

¹ Rapport FEA Macroeconomic Advisor, mai 2011

² Conference Board of Canada, *Canadian Industrial Outlook: Canada's Paper Products Industry – printemps 2011*

- l'accroissement du commerce électronique stimulera la demande pour le papier d'emballage, comme les boîtes en carton ondulé nécessaires pour envoyer les achats.

IV. Développements dans les secteurs des marchés de produits forestiers

1. Politique en matière de dendroénergie

Le secteur forestier canadien utilise la biomasse forestière à grande échelle pour générer de la chaleur et de l'électricité utilisées dans les processus industriels et vendus à des tiers. Environ 6,5 % du total de l'énergie secondaire au Canada provient maintenant de la biomasse forestière. En 1990, le carburant fossile comblait 38 % des besoins énergétiques du secteur forestier. L'industrie a mis l'accent sur la modification du mélange énergétique et a accru l'efficacité énergétique, ce qui a fait chuter la part du carburant fossile à 22 % en 2009, tandis que la part de la bioénergie, de l'hydroélectricité et de l'électricité nucléaire a augmenté de 62 à 78 %.

Les forêts du Canada ont un important rôle à jouer dans la production de biocarburants à partir de résidus et de bois d'occasion. Les études permettent de montrer que les résidus d'usine sont rares dans certaines régions du Canada, à un point tel que les utilisateurs des résidus compétitionnent pour l'approvisionnement résiduel de sources traditionnelles. Cependant, les sources de biomasse non traditionnelles, comme les déchets solides, représentent une importante source potentielle de bioénergie provenant du bois.

Le bois touché par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique représente une source d'énergie potentielle importante et sous-utilisée pour les activités forestières. Des carburants à base de bois pour le transport, comme l'éthanol cellulosique, sont actuellement mis au point et devraient être commercialisés au cours des dix prochaines années. En ce moment, il faut poursuivre les travaux de recherche et développement et réaliser des essais pilotes de technologies pour réduire les coûts de la production des biocarburants et ceux du traitement des co-produits, de sorte que les biocarburants qui en découlent puissent concurrencer les combustibles fossiles en termes de coûts.

2. Produits du bois certifiés

Les différents paliers de gouvernement et les diverses associations forestières et de produits du bois ont mis des programmes et des politiques en place afin de favoriser l'utilisation durable du bois à l'échelle nationale et internationale, que ce soit au niveau de la récolte, de la transformation ou de la consommation. Par exemple, de nombreux gouvernements provinciaux possèdent des politiques et lignes directrices qui requièrent que les entreprises des pâtes et papiers utilisent la fibre de bois d'usines de première transformation, comme des scieries et d'autres usines de traitement, avant d'obtenir une permis d'exploitation forestière. Grâce à cette procédure, la fibre de bois existante est utilisée efficacement avant que de nouvelles zones de récolte ne soient ouvertes.

Plus que jamais, le marché se préoccupe des questions environnementales, et la demande de produits forestiers certifiés continue d'augmenter. L'industrie forestière canadienne, qui

reconnaît l'intérêt grandissant du marché envers les produits forestiers certifiés, a mis en place plusieurs processus de certification forestière pour améliorer ses pratiques de gestion des forêts et montrer son engagement envers la gestion durable des forêts. C'est au Canada qu'on trouve maintenant la plus grande superficie de forêts gérées de manière durable au monde. À la mi-2011, 151,12 millions d'hectares ont été certifiés en vertu de l'un des trois systèmes de certification forestière disponibles au Canada. Voici la répartition en vertu des trois systèmes : Association canadienne de normalisation (CSA) 63,09 millions ha, Sustainable Forestry Initiative (SFI) 53,19 millions ha et Forest Stewardship Council (FSC) 41,26 millions ha³.

3. Produits du bois à valeur ajoutée

Dans le contexte canadien, les produits du bois à valeur ajoutée comprennent les fenêtres et les portes de bois, les maisons préfabriquées, les produits de menuiserie, les bardeaux et les bardeaux de fente, les conteneurs et les palettes, les produits de bois d'ingénierie, tels que les poutres en I et les fermes de toit et d'autres produits de charpente.

L'acceptation des produits de bois d'ingénierie par le marché, le remplacement du bois d'œuvre par le bois d'ingénierie et le remplacement des maisons de type classique par des maisons préfabriquées ont tous contribué à la croissance phénoménale de ce secteur qui s'est amorcée au milieu des années 1990. Depuis, cette croissance a ralenti, après avoir atteint un sommet de 11 milliards en 2006, avant de chuter à 8,6 milliards en 2009.

En 2010, environ 1,3 milliard de dollars de produits à valeur ajoutée ont été exportés, et ce, presque entièrement vers le marché américain (92 %). En 2010, la valeur totale des exportations de produits du bois à valeur ajoutée a continué à diminuer et a fléchi de 5,7 % par rapport à 2009. Entre 2009 et 2010, les importations de produits du bois à valeur ajoutée ont augmenté de 13 % pour atteindre 1,3 milliard.

L'industrie à valeur ajoutée a été touchée par la détérioration du marché de l'habitation aux États-Unis, ce qui a réduit la demande de produits de bois canadien, et par la hausse du dollar canadien, ce qui a entraîné une diminution des revenus en dollars canadiens provenant des marchés américains. De plus, bien que le Canada ait développé certains créneaux de marché dans cette industrie, le pays se heurte à une concurrence accrue de la part de l'Asie.

4. Bois d'œuvre résineux scié

Entre 2006 et 2010, la production de bois d'œuvre résineux scié a diminué de 34 % et atteint 37,7 millions de mètres cubes. Au cours de cette période, les prix du bois d'œuvre résineux scié nord-américain ont reculé de 13,1 %, tandis que les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux scié aux États-Unis ont diminué de 55 %.

³ Si une forêt est certifiée par plus d'une norme (ISO, CSA, FSC, SFI), la superficie n'est comptée qu'une fois; le total des territoires certifiés peut donc être moindre que la somme des totaux individuels.

La faiblesse continue du secteur de l'habitation américain a été un facteur clé de ce déclin. La faiblesse du marché de l'habitation américain est attribuable au taux de chômage, aux effets nets des conditions économiques défavorables et au grand nombre de maisons invendues.

Les producteurs de bois d'œuvre résineux sont optimistes, car la demande de la Chine a augmenté à un rythme exponentiel. De 2001 à 2010, les exportations de bois d'œuvre résineux vers la Chine ont augmenté de près de 50 fois sur la base du volume. De 2006 à 2010 seulement, les exportations ont augmenté de plus de 13 fois. La demande en Chine est de plus en plus forte en raison des demandes croissantes du secteur de la construction et du souhait exprimé par le gouvernement chinois de s'assurer que les matériaux de construction sont écoénergétiques et ont une faible empreinte carbonique.

Bien que l'industrie canadienne du bois d'œuvre résineux scié a toujours été très dépendante des É.-U., les efforts de diversification du marché semblent porter fruit avec l'émergence d'une forte demande en Chine.

La demande à court terme pour le bois d'œuvre résineux scié du Canada sera tributaire du marché chinois. Une fois que le marché de l'habitation américain aura récupéré, on s'attend à une augmentation de la demande du bois d'œuvre résineux scié.

5. Panneau de lamelles orientées (OSB)

Les panneaux OSB représentent la majeure partie des exportations de panneaux structuraux du Canada, dont la plupart sont destinés aux marchés américains. En 2006, les OSB comptaient pour plus de 80 % du volume de production total de panneaux structuraux. Depuis, la part des OSB de la production de panneaux structuraux a chuté à 74 %. On s'attend à ce que le marché de l'habitation aux États-Unis reprenne de la vigueur au fil du temps et à ce que la part des panneaux OSB dans la production de panneaux structuraux du Canada augmente.

La diminution de la demande de panneaux OSB canadiens illustre bien les effets de la crise du marché de l'habitation américain. Entre 2007 et 2010, la valeur totale des exportations canadiennes de panneaux OSB a reculé de plus de 43 %. Pendant la même période, les exportations aux É.-U. ont chuté de 45 %. Cela est important, car les É.-U. sont de loin le plus grand consommateur d'OSB canadien, ayant reçu plus de 86 % des exportations canadiennes en 2010. De 2009 à 2010, le prix nord-américain des OSB a augmenté de 33,5 %. En date du 5 août 2011, les OSB se vendaient 187 \$ US/MMsf comparativement à une moyenne de 165 \$ US/MMsf en 2010.

6. Papier et carton

En 2010, la valeur des exportations canadiennes de papier et de carton a peu changé, en baisse de 0,1 %. Il s'agit maintenant de la cinquième année consécutive où les exportations sont en baisse pour l'industrie, ce qui est représentatif des difficultés auxquelles l'industrie fait face. L'industrie doit continuer à travailler avec un dollar canadien élevé, une escalade du prix de la fibre de bois et des coûts énergétiques élevés, facteurs qui ont tous affectés les marges de profit des

producteurs. De plus, les médias en ligne ont livré une concurrence fructueuse aux médias imprimés, ce qui a érodé de façon importante leur part de marché. Pour leur part, les papiers d'impression et d'écriture ont été touchés par la popularité croissante des dispositifs de lecture électronique. Étant donné la maturité du marché nord-américain, il existe des possibilités de croissance limitées pour le papier et le carton.

7. Pâte de bois

En 2010, le volume des exportations de pâte canadienne a augmenté de 12,9 %, tandis que la production générale de pâte canadienne a augmenté de 8,4 %. Cette augmentation est largement attribuable à la croissance de la demande pour la pâte dans les nouveaux marchés comme l'Asie où l'industrie du papier, un joueur important dans la demande de pâte, a connu une croissance importante. Les exportations de pâte canadienne vers la Chine ont augmenté à un rythme annuel de 12,8 % de 1995 à 2010. Plus récemment, au cours des six premiers mois de 2011, les exportations de pâte vers la Chine ont augmenté de 57,7 % comparativement à la première moitié de 2010. Cette croissance a été alimentée par deux principaux facteurs. Premièrement, la Chine a grandement accru sa capacité concernant le papier, ce qui contribue à une demande accrue de pâte pour la production de papier. Deuxièmement, la Chine a diminué de façon significative ses approvisionnements domestiques en pâte non ligneuse. Ainsi, les producteurs de papier chinois s'approvisionnent à l'étranger pour combler leurs besoins en matière de production de papier. La tendance de réduire les approvisionnements en pâte non ligneuse continuera tant et aussi longtemps que les problèmes de pollution associés à leur production n'auront pas été adressés.

À long terme, les producteurs de pâte canadiens continueront probablement à profiter de la demande accrue de pâte des Chinois, et le Canada continuera à expédier son principal produit de pâte, Northern Bleached Softwood Kraft (NBSK), vers la Chine. Cela permettra probablement aux producteurs canadiens de différencier leur produit au niveau du prix et de la qualité des produits vendus par la concurrence, le plus souvent le Southern Bleached Softwood Kraft (SBSK), commercialisée par le Brésil et les É.-U. Néanmoins, la concurrence étrangère jouera probablement un rôle certain pour déterminer la taille de la part de marché que le Canada gagnera sur le marché de la pâte chinois, car les acheteurs chinois pourraient choisir de remplacer un produit par un autre dans certaines applications. Depuis 2006, la part du Canada dans les importations de pâte chinoises a légèrement chuté, passant de 27 à 25,6 % en 2010. Au cours de la même période, la part du Brésil a augmenté de 12,4 à 18,8 %, tandis que celle des É.-U. a augmenté de 10,5 à 13,1 %. Si les Canadiens sont capables de maintenir ou même d'étendre leur part du marché de la pâte en Chine, ils pourraient profiter de la réduction de leur exposition au marché de la pâte américain – qui présente peu de possibilités d'expansion. Actuellement, les exportations de pâte vers la Chine comptent pour 36 % des exportations totales du Canada, pourcentage légèrement inférieur aux exportations canadiennes aux É.-U. qui représentent 37 %.

Annexe

Statistiques et perspectives

Les données de 2010 et 2011 sont estimées.

Bois d'œuvre résineux scié(en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 32 007 | 37 712 | 38 808 | 41 255 |
| Consommation apparente | 14 014 | 16 823 | 15 820 | 16 230 |
| Importations | 679 | 977 | 718 | 767 |
| Exportations | 18 672 | 21 866 | 23 706 | 25 792 |

Placage et billes de sciage de conifère (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 |
|-------------------------------|-------------|-------------|
| Importations | 2 490 | 2 469 |
| Consommation apparente | 85 458 | 84 232 |
| Exportations (totales) | 2 425 | 3 630 |

Bois de feuillus scié (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 813 | 955 | 1 000 | 1 100 |
| Consommation apparente | 1 328 | 2 198 | 2 144 | 2 244 |
| Importations | 844 | 1 752 | 1 530 | 1 530 |
| Exportations (totales) | 329 | 509 | 386 | 386 |

Panneaux de lamelles orientées (panneaux OSB) (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 3 968 | 4 423 | 4 540 | 4 593 |
| Consommation apparente | 1 369 | 1 665 | 1 508 | 1 511 |
| Importations | 97 | 131 | 118 | 118 |
| Exportations (totales) | 2 696 | 2 889 | 3 150 | 3 200 |

Contreplaqué (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 1 810 | 1 973 | 2 000 | 2 070 |
| Consommation apparente | 2 365 | 3 745 | 3 772 | 3 842 |
| Importations | 861 | 2 065 | 2 065 | 2 065 |
| Exportations (totales) | 306 | 293 | 293 | 293 |

Panneaux de particules agglomérées (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 5 539 | 6 157 | 6 450 | 7 700 |
| Consommation apparente | 2 951 | 3 842 | 2 700 | 3 250 |
| Importations | 678 | 1 275 | 850 | 850 |
| Exportations (totales) | 3 266 | 3 590 | 4 600 | 5 300 |

Panneaux de fibres à densité moyenne (MDF) (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 843 | 793 | 793 | 793 |
| Consommation apparente | 710 | 680 | 680 | 680 |
| Importations | 317 | 295 | 295 | 295 |
| Exportations (totales) | 450 | 408 | 408 | 408 |

Panneaux de fibres (en milliers de mètres cubes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 1 361 | 884 | 884 | 884 |
| Consommation apparente | 1 378 | 958 | 958 | 958 |
| Importations | 692 | 651 | 651 | 651 |
| Exportations (totales) | 675 | 577 | 577 | 577 |

Pâte de bois (en milliers de tonnes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 17 227 | 18 530 | 18 760 | 18 950 |
| Consommation apparente | 9 198 | 9 414 | 8 574 | 8 660 |
| Importations | 246 | 227 | 214 | 214 |
| Exportations (totales) | 8 275 | 9 343 | 10 400 | 10 504 |

Papier et carton (en milliers de tonnes)

| | 2009 | 2010 | 2011* | 2012* |
|-------------------------------|-------------|-------------|--------------|--------------|
| Production | 12 823 | 12 673 | 12 350 | 12 350 |
| Consommation apparente | 5 945 | 5 622 | 4 783 | 4 783 |
| Importations | 2 649 | 2 648 | 2 520 | 2 520 |
| Exportations (totales) | 9 526 | 9 699 | 10 087 | 10 087 |

Remarque : les chiffres ci-dessus ont été rajustés pour refléter les volumes actuels comparativement aux volumes nominaux. Les chiffres sont cohérents avec ceux fournis dans le document *2011 UNECE Timber Committee Forecasts (produits forestiers)*.